

AUTUN - SANTÉ

Le centre hospitalier se démène pour stopper son déficit

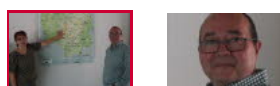
L'hôpital d'Autun connaît des difficultés financières qui ne cessent de croître. Les responsables de la structure reviennent doivent surmonter.

Vu 35 fois | Le 01/09/2017 à 05:00 | Réagir



■ Corinne Gouyon et Bruno Legourd, respectivement directrice déléguée et directeur de l'hôpital, devant une carte montrant la situation centrale de l'établissement

préc. suiv.



1 / 2

« L'hôpital avait, en fin d'année 2016, un déficit cumulé de 15 800 000 € », annonce la directrice déléguée de l'hôpital, Corinne Gouyon. L'établissement n'est pas arrivé à stabiliser jusqu'à présent. Des actions pour limiter, voire réduire le déficit financier seront bientôt lancées à l'hôpital (lire par ailleurs). En trois ans (2013-2016) le déficit a augmenté d'environ cinq millions d'euros. Malgré ces problèmes financiers l'hôpital et les élus du personnel insistent d'une seule voix : « La qualité des soins reste identique malgré le déficit. C'est le patient avant tout. »

Des boulets aux pieds

Depuis sa création en juin 2005, l'hôpital d'Autun souffre de divers problèmes structurels et financiers qui ont conduit à cette situation. Les unités

trop petites, car la configuration de l'hôpital ne permet pas d'en avoir de plus grandes. L'établissement se retrouve donc avec des unités de 25 lit 30.

Autre boulet, la cuisine de l'hôpital. « Rien que pour mettre le pied dans la cuisine chaque matin, cela coûte 600 000 € par an de loyer », déploie emphytéotique de 20 ans qui prendra fin dans dix ans.

Aux problèmes structurels, l'hôpital a dû faire face à des problèmes d'emprunts qui seront résolus en 2018. En effet, comme divers établissements d'Autun a souscrit des emprunts toxiques. Emprunts dont le taux était indexé à la valeur du dollar ou du franc suisse. « Depuis 2016, nous avons nous permet de faire table rase de ces emprunts au 1er janvier 2018 », indique la directrice déléguée.

Cependant pour se débarrasser de ces emprunts, l'hôpital a été obligé de verser un droit de sortie de 10 000 000 €. 7 400 000 € ont été payés puis il a été recapitalisé. « Les dix prochaines années, le taux négocié sera bas et fixe », précise le directeur. Pour conclure, il tient à préciser : « L'établissement après 12 ans de services. S'il n'avait pas vu le jour, Autun n'aurait plus d'hôpital. »

« Rien que pour mettre le pied dans la cuisine chaque matin, cela coûte 600 000 € par an de loyer.

Bruno Legourd, d

A LIRE AUSSI

- [Les leviers qui pourraient juguler le déficit](#)
- [Une position délicate pour les membres du comité technique d'établissement](#)
- [400 000 € versés à la maternité](#)
- [La fréquentation des urgences](#)

VOUS AVEZ AIMÉ
CET ARTICLE ?
PARTAGEZ-LE !

Tweeter



ENVOYER À UN AMI



IMPRIMER

Tags: [EDITION AUTUN](#) - [AUTUN](#) - [AUTUN VILLE](#) - [SANTÉ](#) - [PERSONNEL MÉDICAL](#) - [A PROPOS](#) - [IMPORT PRINT](#)